



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Groupe de Travail Ministériel EREA du 16 juin 2016: Plus que jamais la restitution des postes et le retrait de la note de service interne sont à l'ordre du jour !

La FNEC FP-FO rappelle que ce Groupe de Travail (GT) Ministériel a été convoqué suite au rassemblement du 1^{er} juin à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CGT et de SUD, où deux cents collègues des EREA de tout le pays se sont rassemblés près du ministère pour exiger le retrait de la note de service de la DGRH et le maintien de tous les postes de PE éducateur en internat d'EREA (EEI).

Les syndicats nationaux SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SUD Education ont fait la déclaration préalable suivante :

« Alors qu'une nouvelle circulaire concernant les EREA devrait être publiée au début de l'année scolaire 2016, une note de service de la DRH sur les ORS des PE Educateurs-trices indique que la surveillance des nuits doit être confiée prioritairement à des AED et à titre exceptionnel à des PE. C'est nier le fonctionnement historique et efficace de l'internat éducatif en EREA assuré par des personnels formés à la prise en charge pédagogique et éducative globale des jeunes en difficulté et en décrochage scolaire. Cela se traduit par l'annonce de nombreuses suppressions de postes qui rendent la rentrée 2016 très difficile en EREA. Partout où cela est le cas, nos collègues se mobilisent pour obtenir le maintien des postes, la garantie du maintien de l'internat éducatif, spécificité des EREA.

C'est ce qu'ils ont exprimé fortement le 1^{er} juin dernier lors de la journée nationale de mobilisation des EREA et de l'audience auprès des services du MEN. Dans notre premier courrier intersyndical de février 2016 laissé sans réponse, nous avons anticipé ces difficultés et ces conséquences. Nous avons déjà dénoncé cette pratique en pointant les mêmes dangers.

Aujourd'hui, dans un souci d'apaisement nécessaire à la préparation sereine de la rentrée 2016, nous réitérons notre demande de surseoir immédiatement aux suppressions de postes et d'annuler la note de service du 14 octobre 2015 ainsi que son addendum de janvier 2016 pour maintenir tous les postes d'enseignant-es éducateurs-trices spécialisé-es formé-es affectés à ces missions éducatives.

La réouverture d'un GT EREA ne peut être la seule réponse apportée par le MEN. »

En réponse à cela, le représentant du ministère a indiqué que ce GT se tenait pour revoir les missions des personnels des EREA dans le cadre de la loi de refondation.

La délégation de la FNEC FP-FO a rappelé que les dés étaient pipés. La discussion ne pouvait être sincère sans le retrait de la note de service interne et la restitution des postes.

Le représentant de la DGRH a indiqué que la note de service n'avait pas été conçue dans un esprit de suppression de postes mais pour préciser les missions confiées. Il a toutefois ajouté que « *l'enfer était pavé de bonnes intentions* » confirmant ainsi que l'application de la note de service avait des effets destructeurs pour les EREA.

La FNEC FP-FO a rappelé que l'internat éducatif encadré par les enseignants du 1^{er} degré est la spécificité historique et le socle des EREA.

Les représentants du MEN ont indiqué, sans répondre aux revendications, que cette note de service devait être revue à l'issue d'une série de GT qui redéfiniront la circulaire de 1995 sur les EREA.

La FNEC FP-FO a rappelé que la rentrée 2016 était impossible dans bon nombre d'EREA et a demandé aux représentants du ministère si ils souhaitent créer eux-mêmes les conditions du conflit dans les EREA dès la rentrée.

.../...

.../...

**La ministre est restée sourde à cette étape mais les revendications demeurent.
Maintien de tous les postes d'EEI sans condition !
Retrait de la note de service !**

Pour la FNEC FP-FO, la décision ministérielle d'appliquer la note de service et de supprimer les postes d'Enseignants Educateurs s'inscrit dans l'attitude plus générale du gouvernement qui décide de passer outre la volonté des salariés, des fonctionnaires, voire de la majorité de la population, en cherchant à graver dans le marbre la remise en cause du code du travail, du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers, notamment celui des enseignants du 1^{er} degré.

RETRAIT du projet de loi travail

C'est pourquoi la FNEC FP-FO invite ses syndicats à s'inscrire dans la perspective de mobilisation avancée par la Commission Exécutive Confédérale de FORCE OUVRIERE, dès à présent et y compris en septembre, si le gouvernement persiste dans son attitude de remise en cause de la démocratie en maintenant son projet ainsi que des libertés démocratiques en brandissant l'interdiction de manifester.

Tout comme le projet de loi EL KHOMRI doit être retiré, la note de service doit être abandonnée et les postes supprimés doivent être restitués avant la rentrée.

Montreuil, le 17 juin 2016